



Création de la commission

« Accueil et accessibilité pour tous »

Expérience de la Cathédrale Notre Dame de la Treille à Lille

La Commission a été créée en 2011. Avec le recteur nous sommes partis d'un constat : il y a un accueil spécifique à mettre en place, et des questions techniques à résoudre.

Les objectifs

Favoriser l'accès, l'accueil et le confort de ces personnes souvent plus fragiles, plus vulnérables, et souvent confrontés à l'exclusion, voire au rejet.

L'accès : Favoriser le parking au plus proche du lieu, et organiser techniquement l'accessibilité dans le lieu.

L'accueil : Aller au-devant d'elles lorsqu'elles arrivent, leur montrant qu'elles sont attendues, prises en compte dans leurs difficultés, et faisant complètement partie d'une communauté, du peuple de Dieu.

Le confort : Elles peuvent participer, voir, entendre, si possible sans avoir froid. Elles ne doivent pas arriver 1 heure à l'avance pour être sûres d'avoir de la place. Là où elles seront placées, elles ne doivent pas se sentir « parquées ».

Une cible

Ne pas agir « pour » mais « AVEC ».

Une équipe

Il est important de recruter des personnes :

- **Motivées**, notamment le curé, le recteur ou le prêtre qui acceptera d'accompagner l'équipe. Une véritable collaboration doit s'instaurer.
- **Concernées de près par le handicap** (elle-même, un proche, un ami) ou engagées dans l'accompagnement des personnes handicapées

- **Partie prenante dans la vie du lieu** où cette commission œuvrera. Il est essentiel d'être au courant des événements programmés, de connaître les personnes qui fréquentent ce lieu, d'être un minimum en lien avec ceux qui organisent les événements. L'équipe devra ponctuellement être étoffée pour avoir de l'aide.

Idéalement, quand un service de PPH existe sur le diocèse, il est intéressant de travailler en lien avec ce service pour être éclairés par des professionnels, rester cohérents avec ce qui se fait déjà (économisons les énergies !) et croiser les réseaux.

L'équipe de la cathédrale, composée de 6 personnes, est bien représentative de ces divers horizons : une personne de la PPH, une maman d'une jeune fille handicapée, une maman d'une jeune fille sourde, une personne aveugle, une personne malvoyante, le recteur.

Des qualités à avoir ou à acquérir : **la patience** (c'est un long travail qui ne se fait pas en quelques semaines), **la détermination** (on se heurte à pas mal d'obstacles), et la **persévérance** (c'est difficile de faire bouger les mentalités et de faire que cet accueil soit naturellement intégré dans un projet).

1^{ère} étape : se réunir

Organiser une réunion qui rassemblera 2 personnes par type de handicap (sourd de naissance, devenu sourd, aveugle de naissance, devenu aveugle, malvoyant, non voyant, personne en fauteuil, personne avec un handicap mental).

Le but est de **lister leurs besoins spécifiques, et leurs attentes** afin de connaître les aménagements à faire, les moyens techniques et humains à mettre en œuvre, le matériel dont il faudra faire l'acquisition.

2^{ème} étape : contacter les différents

Les personnes porteuses d'un handicap sont souvent en lien avec des associations qui pourront à leur tour conseiller l'équipe, fournir des adresses.... Il faut les contacter, peaufiner avec elles les possibles. C'est un véritable « tissage » de différents réseaux qui est souvent l'occasion de belles rencontres enrichissantes, et un vrai tremplin pour démarrer.

Un exemple : une association a donné les coordonnées d'une personne œuvrant dans l'audiodescription auprès des cinémas, théâtres. Cette personne nous a prêté le matériel pour faire des essais lors des célébrations. Voyant notre enthousiasme et notre détermination, elle a offert tout le matériel pour continuer à la cathédrale.

3^{ème} étape : démarrer

Se donner un 1^{er} objectif pour démarrer. Il n'est pas possible de tout faire d'un coup. Il y a forcément, au gré des rencontres et des discussions, un des projets qui apparaîtra plus facile, ou plus rapide, ou moins onéreux à mettre en place. (A la cathédrale par exemple, l'audiodescription a démarré alors même que l'accès par ascenseur n'était pas résolu)

L'atteinte d'un 1^{er} objectif est une vraie motivation pour continuer.

Ensuite

Les différents besoins pourront être étudiés les uns après les autres.

Il faut être insistants dans leur mise en place car l'enjeu est de taille et bénéfique pour la communauté toute entière. Ce qui sert aux personnes handicapées est souvent utile aux autres (par exemple l'accès par ascenseur bien utile aux parents avec des poussettes, ou la boucle magnétique utile aux personnes âgées, les casques d'audiodescription utiles aux personnes qui ne voient plus très bien, etc...)

Des réunions (2 fois par an minimum) pour lancer l'année avec ses projets, et la clôturer en faisant le bilan.

Quelques repères

La liturgie : elle peut être adaptée selon l'évènement afin de favoriser la participation de chacun. (Déplacements, gestes symboliques, chants signés)

Voici, 5 ans après sa création, **ce qui a été mis en place par la commission** pour les rassemblements diocésains à la cathédrale :

- Audiodescription (1)
- Livrets de chants en braille
- Traduction en Langue des signes, avec incrustation sur l'écran géant.
- Accès par ascenseur, et aide au placement des personnes en fauteuil roulant et de leurs accompagnants.
- Boucle magnétique, et casques amplifiants
- Aide au placement des personnes aveugles,
- Chants signés (2)
- Chœur parlé (3)

Voici ce qui pourrait encore être fait :

- Stationnement à proximité bien organisé et pérenne
- Participation active pour les lectures, la communion.

Pour la commission, Blandine LEURENT
Mai 2017

Voir également :

- (1) Fiche-guide : Conseils pour l'audiodescription
- (2) Fiche-guide : Atelier Chanter avec les mains
- (3) Fiche-guide : Le chœur parlé (signé)